

Introduction au 21^{ème} séminaire d'AVVEJ *La Responsabilité en Education – Eduquer à la Responsabilité.*

Tout d'abord, je souhaite remercier celles et ceux qui ont bien voulu prendre la responsabilité de préparer ce séminaire. Merci à Marie Laure MANUEL et à Isabelle BERMOND qui se sont proposées spontanément lorsque la question s'est posée, et au comité d'organisation, constitué d'une dizaine de salariés de différents établissements de l'AVVEJ, tous volontaires, qui ont durant une année multiplié les rencontres pour ajuster ce qui va se passer durant ces trois jours.

Comme si traiter de la Responsabilité ne suffisait pas, nous lui avons associé l'Education. On sent immédiatement comme un poids et on se demande par quel bout prendre la chose. Instinctivement, musicalement, phonétiquement, le mot « Responsabilité » inspire le sérieux et le respect. On se dit qu'on ne badine pas avec la Responsabilité et on imagine qu'elle suppose de la vertu, de l'exemplarité, de l'excellence, et toute autre qualité qui élève la personne au niveau de la dignité humaine.

J'ai entendu sur les antennes ces jours ci la phrase suivante : « *le mot légèreté est un mot qui pèse pour celui qui est amené à exercer une responsabilité* ». Il s'agissait d'un commentaire sur l'affaire DSK. Pas de légèreté donc, l'affaire est sérieuse.

S'intéresser à la Responsabilité et à l'Education atteste au moins de deux choses : que nous sommes des humains et que nous ne vivons pas seuls.

Aucune société animale, même la plus évoluée, ne peut en effet avoir accès à ces concepts qui supposent un préalable : avoir conscience de son existence et de celle des autres.

Je ne développerai pas d'avantage cet aspect que d'autres ont développé bien mieux que je ne le ferai, mais il me semble nécessaire de rappeler ces quelques évidences.

L'homme ne serait pas cet animal parlant si comme la plupart des animaux, il était venu au monde fini et autonome. Pour survivre et pour atteindre la maturité qui mène à l'autonomie, il a besoin de tous les autres hommes afin qu'ils le protègent, le nourrissent, l'initient à leur façon de vivre. Sans cet environnement, il est voué à la mort. Ce n'est que plus tard qu'il pourra prendre place parmi la communauté des adultes. Il n'est pas une société qui ne se soit structurée sans construits sociaux, plus ou moins élaborés, pour organiser la façon de vivre ensemble, avec des règles, des rites, des rituels, des récits, en un mot une culture, qui, se transmettant de génération en génération, constitue le terreau de l'éducation.

Ainsi la responsabilité est inhérente aux codes et aux manières de vivre qu'une société se définit. La Responsabilité n'existe que par l'existence du collectif. Sans doute peut-on distinguer ce qui relève d'une responsabilité individuelle (prendre ses responsabilités, répondre de ses actes) et ce qui relève d'une responsabilité collectives (prendre des responsabilités, répondre des actes des autres).

Etre responsable de soi, c'est donc d'abord, de mon point de vue, porter sa part dans la responsabilité globale de ce collectif. En théorie, on devient responsable par la loi (à l'âge de la majorité civile) et par l'éducation qui permet d'accéder à la maturité, caractérisée par le plein développement physique, affectif et intellectuel. La somme de ces dispositions doit nous apporter une sureté de jugement et faire de nous une femme ou un homme respectable et responsable, « *capable juridiquement* », pour reprendre la formule que lui consacre le code

civil. Nous voilà équipés pour n'être pas sensés ignorer la loi et pour circuler et agir en toute liberté dans l'espace social.

On ne peut, me semble-t-il, parler de responsabilité si on ne la situe pas dans le contexte de cet espace social. Les places de responsabilités, le sens de la responsabilité, le poids de la responsabilité, le sentiment de responsabilité, sont en phase avec la manière dont telle ou telle société envisage le rapport entre ses membres et se fixe un cadre de référence qui statue sur des valeurs telles que le bien et le mal, le juste et le non juste, le vrai et le faux, qui induiront autant de conduites à tenir et de manières d'être responsable de soi et éventuellement de se sentir responsable des autres.

Dans une vision traditionnaliste de l'organisation sociale, par exemple, se transmet d'une existence à une autre ces références et ces règles qui sont contenues, me semble-t-il, dans l'économie humaine que représente l'échange par le don et le contre don. Je reçois la vie de mes parents envers qui j'ai une dette que je ne pourrai jamais rembourser. Mais à mon tour, je fais don de la vie à mes enfants dont je n'attends aucun remboursement en retour. Tous les systèmes de solidarité sont bâtis sur ce principe. Ce que je mets dans le pot commun, ce n'est pas pour le récupérer, c'est pour que ça serve à celui qui en a besoin. A mon tour, j'en bénéficierai si je suis en situation de besoin. La solidarité, le don, supposent de concéder une perte sans retour direct sur investissement. C'est me semble-t-il cette perte concédée sans réciprocité immédiate qui est le moteur de l'économie du don et le carburant de la solidarité. On peut d'ailleurs s'interroger sur ce que l'on pourrait qualifier « *de marchandisation du don* », lorsque le donateur fait les calculs les plus savants pour savoir ce que lui rapportera son don, en abattement d'impôts par exemple. Il n'est pas dans mon propos de fustiger celui qui se comporte ainsi, il serait bien bête de ne pas profiter de ces avantages possibles. Je ne fais que constater ce que permet un système, à grand renfort de publicité parfois (il n'y a qu'à voir la compétition féroce et les arguments utilisées par les mutuelles¹ et les assurances pour gagner des parts de marchés), et de m'interroger sur les effets que cela produit sur le lien social.

Je reçois donc un héritage, que je transmets à mon tour. Avec ce patrimoine s'échangent des valeurs, des façons d'être, qui pourront faire dire d'untel : *il a ou il n'a pas d'éducation celui-ci* ; ou encore, *il a ou il n'a pas le sens des responsabilités celui-là*.

Mais comme tout héritage, qu'il soit patrimonial ou culturel, la question me revient de savoir ce que j'en fais. Je peux tout autant le faire prospérer, le faire vivre, ou le dilapider.

Si la responsabilité comme l'éducation a à voir avec le collectif, qu'ils en sont l'essence même, on ne peut que s'interroger sur le mouvement d'individualisation qu'induit et que favorise la société libérale contemporaine.

Nous l'avons déjà vu avec la question de l'Autorité. Tenir une place d'autorité est devenu de plus en plus difficile, aucune parole ni aucune décision n'étant en soi légitime du seul fait qu'elle serait prononcée par le responsable. L'une comme l'autre sont toujours susceptibles d'être contestées, suspectées, remises en cause par le recours à une autorité supérieure ou concurrente, qu'elle soit scientifique, juridique, ou encore démocratique. Nous connaissons le déclin des institutions et la crise de vocation de ceux qui auraient à y occuper une place de responsable.

¹ Notre mutuelle France Mutuelle fait actuellement sur les antennes une publicité qui dit au mutualiste qu'il lui sera reversé une prime de 50€ s'il n'a pas utilisé la part qui lui revient

Là encore, la réflexion vaut pour tous ceux qui ont à répondre d'un autre ou de plusieurs autres. A accepter cette place, nous nous exposons à l'inconséquence et à l'imprévoyance, faisant le jeu des assurances. Là où prendre des responsabilités suppose une démarche volontariste, à savoir que je m'engage à répondre pour l'autre sans très bien savoir à quoi j'aurais à répondre, je m'expose à répondre de mon imprévoyance, là où justement les protocoles et les procédures de toutes natures me convoquent à prendre toutes dispositions utiles pour que ce qui pourrait arriver n'arrive pas. De responsable à coupable il n'y a qu'un pas, l'un étant la face cachée de l'autre ; le mot responsable n'est-il pas aussi celui que l'on utilise lorsque l'on recherche le coupable ? Vous voyez en effet bien la nuance entre ces deux formules : « *pourriez-vous m'indiquer qui est le responsable de cet endroit ?* » et « *je ne quitterai pas cet endroit tant que le responsable ne se sera pas désigné ?* ».

Si je m'attarde la dessus, c'est parce que l'inflation de réglementations et de préconisations de toutes natures ont transformé nos institutions en magasin de parapluie qu'on laisse ouverts même les jours de beaux temps. Plus sérieusement, ça pose la question de comment déléguer sa propre responsabilité. Deux écueils se présentent : ou vous mettez votre délégué en difficulté car son champ serait insuffisamment défini, ou vous le mettez en situation de ne prendre aucune responsabilité, son espace étant trop restreint et sans possibilité d'initiative. Une définition parmi d'autres du *Petit Larousse* définit d'ailleurs la Responsabilité comme étant *la capacité de prendre une décision sans en référer préalablement à une autorité supérieure*. On peut en effet se demander jusqu'où on tient encore une place de responsabilité si le territoire sur lequel on l'exerce ne nous permet pas de prendre aucune décision, dont on aurait à répondre certes, mais qui nous laisseraient une marge de manœuvre. Je prétends aujourd'hui que les dispositifs qui se construisent sont en ce sens déresponsabilisant.

Le lieu de l'entreprise illustre d'ailleurs assez bien comment en tant que responsable, vous devenez exécuter de décisions qui s'imposent à vous. Votre marge de manœuvre se cogne sur un maître mot : pénalité ; en quelques années, les entreprises ont du mettre en place soit des accords d'entreprises soit des plans en direction : des travailleurs de nuit, des femmes enceintes, des séniors, des handicapés, de l'égalité homme/femme, de la pénibilité au travail, de prévoyance des risques psycho sociaux..... avec à la clef des pénalités financières très lourdes en cas de carence.

L'évolution libérale et marchande de notre société a d'autres conséquences qui ne vous auront pas échappé, puisque la contractualisation est venue instrumentaliser et consacrer la relation de clientélisme qu'on nous propose d'entretenir aujourd'hui avec nos usagers, appellation retenue pour toute personne fréquentant un établissement de service public ou assimilé comme tel (j'ai appris récemment que les étudiants sont appelés usagers de l'université). Le pendant de la distribution d'un service étant sa satisfaction, il en découle l'apparition d'un nouveau personnage, « *le réclamant* », susceptible de se transformer très rapidement en « *plaignant* ». Dans un système de prestations, d'offres et de demandes, il ne faut pas s'étonner qu'un différend se transforme en litige, qu'une insatisfaction devienne un préjudice, qu'un préjudice désigne une victime, qu'une victime suppose un coupable, qu'aucune conciliation ne puisse se faire si elle n'est accompagnée de monnaie sonnante et trébuchante. La victimisation ambiante, qui consiste selon le *Petit Larousse* « *à considérer et à désigner quelqu'un comme une victime, donc à souffrir d'événements ou d'agissements qui ne sont pas de son fait* », est le contraire même de la responsabilisation. Dès lors qu'une société fait de l'indemnisation de la victime la priorité des priorités, elle induit des conduites opportunistes qui pervertissent les rapports sociaux.

Pour donner corps à mon propos, je ne résiste pas à vous relater trois faits divers qui me sont revenus en mémoire en préparant ce texte.

Une femme arrive aux urgences précipitamment avec son enfant qui vient de se blesser en tombant d'une balançoire dans le jardin d'une de ses amies. La secrétaire médicale qui procède à l'accueil reçoit en détail les explications de la mère encore toute retournée de cet accident, puis pose les questions d'usage selon un protocole bien établi, jusqu'à cette question : voulez-vous porter plainte ? Devant l'incompréhension de la femme, elle insiste : si vous voulez porter plainte, il faut cocher cette case. Protocole rassurant qui permet à l'usager de se poser les bonnes questions, même celles qui ne lui viendraient pas à l'esprit.

Sortie d'un établissement de restauration rapide ; une femme, dressée sur des hauts talons qualifiés d'impressionnants, glisse sur une frite et se fait une entorse de la cheville. Elle porte plainte, non contre la frite, mais contre le gérant du restaurant. Le jugement a eu lieu et j'ignore le verdict qui a été rendu.

Italie : la justice est saisie par les parents d'un lycéen qui n'est pas passé dans la classe supérieure. Pourtant, ceux-ci ont payé des cours privés à leur fils tout au long de l'année, et si ce dernier n'a pas obtenu les résultats suffisants lui permettant le passage, ce ne peut être que de la faute de l'enseignant. Un juge italien va donc prochainement trancher la question.

Trois exemples parmi d'autres qui privilégient un statut de victime là où nous n'y aurions peut-être pas pensé tout seul. Trois exemples qui disent que revendiquer un statut de victime est légitime, et que la société souscrit à cette revendication.

Il y a donc beaucoup à dire, et je ne doute pas un instant que nous allons pointer durant ces trois jours comment notre société contemporaine influe et met en scène cette notion de responsabilité.

Avant de laisser la parole à Monsieur BOTBOL, qui si j'ai bien lu le programme va s'attacher à nous rendre sensible aux symptômes qu'expriment les adolescents difficiles, et qu'on demande (entre parenthèse) à nos institutions de faire disparaître, les privant et nous privant par la même d'une lecture de sens de ce qui leur arrive, j'ouvrirai la liste de questions/réponses possibles par quatre interrogations qui sont en fait des convictions :

- La responsabilité en éducation n'est-elle pas de veiller à ce qu'une société reste solidaire ?
- N'est-elle pas de préserver la place de l'enfant, c'est à dire cette période de la vie où il n'est pas encore autonome et durant laquelle il a besoin d'adultes qui occupent une place d'adulte ?
- La responsabilité en éducation n'est-elle pas de transmettre un patrimoine culturel structurellement résistant à l'effritement du lien social ?
- Eduquer à la responsabilité n'est-ce pas de continuer d'apprendre et de s'obliger à vivre avec l'autre, à le supporter dans le collectif ?

Serge RAGUIDEAU
Directeur Général